

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL SERVICES EN MILIEU RURAL

pour accéder aux secteurs :

- ⇒ Sanitaire et social
- ⇒ Tourisme et développement local
- ⇒ Animation
- ⇒ Education

A qui s'adresse le Bac Pro SMR ?

- A tout titulaire d'un diplôme suivant :
 - ⇒ un BEPA (services aux personnes, production ou DICOPA),
 - ⇒ un BEP orienté vers le secteur des services (BEP sanitaire et social, agent administratif, vente, assurances ...),
 - ⇒ un CAP ou d'un CAPA orienté vers les services (avec un bon dossier scolaire)
- ou à tout élève issu de tout type de classes de première.

Pour quels objectifs ?

Le baccalauréat professionnel Services en Milieu Rural est :

- ⇒ une formation à visée professionnalisante du second degré (niveau IV),
- ⇒ une passerelle pour une poursuite de certaines études,
- ⇒ une formation permettant de passer un certain nombre de concours d'entrée en écoles professionnelles ou en formations complémentaires.

Cette formation contribue au développement global de l'élève notamment aux travers de la mise en œuvre d'un certain nombre de facultés dans le cadre du groupe et au niveau personnel :

- ⇒ Adaptabilité et polyvalence,
- ⇒ Ouverture sur les autres et le monde extérieur,
- ⇒ Aptitude à la prise de responsabilité,
- ⇒ Capacité d'échanger,
- ⇒ Esprit de communication et d'écoute,
- ⇒ Imagination et aptitude à proposer.

Il invite également à un engagement dans la vie sociale et associative au travers des diverses actions (enquêtes, contacts ...) et grâce au parcours individuel de chacun (stages, expériences de travail ...).

Pour quel métier ?

Le premier objectif est de former des jeunes capables de travailler dans des organismes et structures de services en espace rural ou urbain.

Par exemple :

- ⇒ technicien du loisir, de l'accueil et du tourisme de "terrain" (permanent polyvalent en structure touristique...),
- ⇒ animateur de points d'accueil multiservices,
- ⇒ permanent d'association locale ou en structure collective,
- ⇒ animateur social, animateur en milieu jeunesse ou enfance,
- ⇒ aide gestionnaire polyvalent en structures sanitaires et sociales,
- ⇒ agent de développement,
- ⇒ animateur du patrimoine,
- ⇒ gestionnaire de services de proximité ...

Les structures qui offrent ou qui sont susceptibles d'offrir des emplois peuvent être très diverses : collectivités territoriales, associations, centres d'accueil, entreprises, maisons de retraite, structures touristiques ...

Poursuivre ses études ?

- Accéder aux concours d'entrée en formations du secteur Médico - Social, du secteur Animation et Développement et du secteur Communication – Accueil. Ainsi, divers concours ou formations sont accessibles, parmi lesquels :
 - ⇒ Moniteur Educateur,
 - ⇒ Assistant de Service social,
 - ⇒ Educateur Spécialisé, Educateur de Jeunes Enfants,
 - ⇒ Infirmier (concours en IFSI : Instituts de formation en Soins Infirmiers),
 - ⇒ BTS « ESF » (Economie Sociale et Familiale),
 - ⇒ IUT Carrières Sanitaires et Sociales (animation, Education spécialisée ...),
 - ⇒ BTS « SER » (Services en Espace Rural),
 - ⇒ BTS Tertiaire,
 - ⇒ Licences professionnelles...
- Les formations de niveau V sont bien sûr accessibles avec ce baccalauréat : par exemple Aide Soignante, ambulancier, auxiliaire de puériculture, agent de thalassothérapie ... ainsi que les formations de niveau IV (par exemple les BEATEP et un certain nombre de formations en animations ...).
- Certaines formations de type universitaire exigent une dispense pour y accéder (bon dossier scolaire ...) ou demandent à effectuer une formation intermédiaire de mise à niveau dispensée par certaines universités.

Quel contenu ?

Le baccalauréat comporte 3 types d'enseignement : deux modules spécifiques à la formation (6 modules généraux et 9 modules professionnels) et deux "modules d'orientation" proposés à l'initiative du Cèdre pour répondre au mieux aux divers parcours formatifs des élèves.

A – Les modules d'enseignements généraux

- Français : Connaissance et pratique de la langue française ; approche de l'œuvre littéraire)
- Anglais : Connaissance et pratique d'une langue étrangère
- Education physique et sportive
- Education socio-culturelle et communication
- Histoire – géographie : Connaissance du monde contemporain
- Santé – hygiène : Hygiène et protection de la santé

B – Les modules professionnels

- Mathématiques et informatique : Mathématiques et traitement de données
- Connaissance du territoire : Territoires ruraux, attentes sociales et services
- Ecologie et biologie appliquées : Alimentation et santé, qualité de l'environnement et du cadre de vie en milieu rural
- Connaissance et dynamique des organisations : Les organisations de service dans leur environnement
- Economie sociale, familiale et touristique : Les services en milieu rural et les besoins des usagers
- Outils informatiques de communication
- Pratiques professionnelles dans les organisations de services
- Langue appliquée à l'accueil et au tourisme
- Action professionnelle : Module d'adaptation professionnelle

C – Les modules d'orientation

Afin de répondre aux besoins spécifiques liés aux orientations des élèves, le Cèdre propose en supplément des modules obligatoires un module au choix parmi les deux modules suivants :

1. *Module Sanitaire et Social* : permet de consolider ses bases afin de se préparer à l'entrée dans des formations sanitaires et sociales.
 - Partie I : Partie Sanitaire axée sur la biologie humaine et les bases de physique – chimie – biochimie (acquérir le niveau d'entrée en IFSI (institut de formation aux soins infirmiers)).
 - Partie II : Partie Sociale axée sur la connaissance des grandes structures et thèmes sanitaires et sociaux, ainsi que sur certaines bases essentielles de psychologie. Un travail personnel sur des tests psychotechniques sera également proposé.

2. *Module tertiaire* : permet d'acquérir un certain nombre de techniques orientées vers divers secteurs professionnels.
 - Partie I : Partie Communication – accueil – bureautique – services administratifs – logiciels professionnels.
 - Partie II : Partie animation – tourisme et loisirs – accueil de groupes.

Les contrôles et examens ?

Le Cèdre est **habilité par l'Etat à délivrer une partie de l'examen (Examen d'Etat de Baccalauréat professionnel « Services en Milieu Rural »** par l'intermédiaire des contrôles en cours de formation : il s'agit donc d'un contrôle continu, permettant aux élèves un travail régulier. Ces contrôles débutent généralement vers janvier de la première année, pour se terminer en avril - mai de la deuxième année. Ces contrôles valent pour 50 % de l'examen.

Les jeunes devront en outre passer un examen final comptant également pour l'examen (50 %).

- Une épreuve de synthèse de documents, à caractère culturel et économique (actualités ...).
- Une épreuve sur la connaissance du monde contemporain
- Une épreuve de mathématiques et de sciences
- Une épreuve écrite sur la vie sociale et les services en milieu rural
- Une épreuve de soutenance de rapport de stage (relatif au stage long)

La formation se base en grande partie sur la méthode de l'ALTERNANCE entre les temps de séjour en milieux professionnels et les temps de séjour en établissement de formation. Les séjours en milieux professionnels sont nombreux, plus longs et représentent une partie essentielle de l'édifice formatif (20 semaines par an en milieu professionnel ou sur le terrain et 20 semaines par an en établissement de formation).

L'organisation des stages ?

EN PREMIERE

40 semaines de formation réparties en 20 semaines au Cèdre et 20 semaines sur le « terrain » (stage) par séquences moyennes de 15 jours à 3 semaines, réparties de début septembre à fin juin.

⊗ Enquête communale (1 semaine)

Etude effectuée par groupes de 2 à 5 élèves pour prendre connaissances des divers « publics » d'une commune, de leurs besoins et des divers services offerts par cette commune. Cette étude aborde aussi la connaissance concrète d'un organisme de services, présent sur cette commune et l'impact de cet organisme sur la vie de la commune.

La restitution se fait sous la forme de l'élaboration d'une « plaquette d'information » ou d'un dossier documentaire composite mais ordonné, rédigé en groupe. Cette enquête donne lieu à une restitution collective sous forme d'une « exposition ».

⊗ Stage Orientation Professionnelle (9 semaines)

Stage effectué en 3 ou 4 séquences de 2 à 3 semaines et réalisé individuellement dans une (ou des) structures choisies en fonction de l'orientation personnelle. Il donne lieu à une étude approfondie de l'orientation professionnelle personnelle réalisée sous la forme d'un dossier (motivations – connaissance de soi – démarches effectuées – concours à passer – écoles ...). Ce dossier donne lieu à une soutenance orale devant un jury.

Les lieux de stage peuvent être variés et sont fonction de l'orientation de chacun. Chaque élève choisira de préférence un seul lieu pour son stage orientation en classe de première, stage qu'il peut prolonger en classe de terminale.

A titre indicatif citons les lieux suivants :

- Organismes sanitaires et sociaux (cliniques, maisons de cure, hôpitaux, IMP, IMPRO, centres sociaux, centres d'insertion ...),
- Associations,
- Centres d'animation,
- Collectivités locales, centres hôteliers et de restauration,
- Organisations professionnelles diverses (commerciales, artisanales, agricoles),
- Etablissements d'accueil, de tourisme et de loisirs,
- Organismes et entreprises de communication (médias ...),
- Organisme de développement rural,
- Coopératives ...

⊗ Stage « Organisation d'une structure de service (7 semaine en classe de 1^{ère}) en 2 ou 3 séquences

Ce stage, comme support du rapport de stage examen devra être choisi très soigneusement : il a pour objectif de comprendre l'organisation d'une structure de service (et son environnement « interne ») en interrelation avec les diverses composantes de son environnement externe. Il ne pourra être réalisé chez des particuliers mais dans une structure considérée comme « personne morale de droit privé ou de droit public », de préférence dans un environnement rural ou en relation avec le monde rural.

Ce stage se poursuit en terminale dans la même structure (durée totale : 15 semaines)..

Le choix de l'organisme de stage est à examiner au cas par cas.

Ce stage donne lieu à l'élaboration d'un rapport de stage destiné à être soutenu à l'examen du baccalauréat.

En outre, l'élève devra, au terme de l'ensemble de son stage, élaborer 7 ou 8 fiches sur des aspects « techniques » divers.

⊗ Stage D.A.T.A. « Développement local – Accueil – Tourisme – Animation » (3 semaines) ou (« Communication - Services administratifs » selon les choix professionnels)

Il s'agit non seulement d'un stage d'approfondissement mais aussi d'acquisition de techniques spécifiques, ainsi que de découverte d'un autre milieu.

La restitution se fait sous la forme de fiches techniques axées sur les techniques acquises et organisées selon un dossier cohérent.

⊗ Une journée régionale

Une journée d'étude d'une petite région proche de l'établissement (dans le département ou dans un département limitrophe) permettra de découvrir les « ressources » régionales selon un thème choisi et restituée sous la forme de « reportages » (audio – vidéo – écrit ...).

EN TERMINALE

40 semaines de formation réparties en 20 semaines au Cèdre et 20 semaines sur le « terrain » par séquences moyennes de 15 jours à 3 semaines, réparties de début septembre à fin juin.

⊗ Action professionnelle (2 semaines : en 1 ou 2 périodes)

L'un des objectifs est de concrétiser les connaissances et les savoirs faire acquis dans les différents modules d'enseignement général, spécifique ou en rapport avec les choix d'orientation ou en fonction des opportunités locales ou de l'identité de l'établissement.

L'autre objectif est de répondre à des besoins identifiés d'un organisme ou d'une organisation du territoire rural, en lien avec des partenaires extérieurs.

La restitution se fera sous forme d'un document comportant 2 parties et soutenu à l'oral devant un jury.

- a – Partie théorique : étude d'aspects techniques concernant le sujet choisi – Analyse d'une situation – Etude documentaire appréhendant les connaissances concernant un domaine.
- b – Partie pratique : mise en place d'une action ou d'une étude pouvant amener à une proposition, une amélioration ...

L'action professionnelle se fait en petits groupes, en lien avec une structure identifiée : association, entreprise, collectivité locale ... Cependant les élèves n'y sont pas « en stage » à proprement parlé. Il peut s'agir d'actions liées à des services de proximité, aux services à l'entreprise, à l'animation des territoires (patrimoine – culture – tourisme), à l'hébergement et à la valorisation des produits du territoire, à l'accueil, l'information et à la communication.

⊗ Stage « organisation d'une structure de service » (8 semaines)

Il s'agit de la 2^{ème} partie du stage et dans le même organisme qu'en classe de première. Il donne lieu au rapport de stage qui sera soutenu à l'examen du baccalauréat.

⊗ Stage « orientation professionnelle » (6 semaines)

Dans une structure différente ou dans la même structure que celle qui a été choisie en classe de première.

⊗ Stage D.A.T.A. « Développement local – Accueil – Tourisme – Animation » (3 semaines) ou (« Communication - Services administratifs » selon les choix professionnels)

Dans une structure différente ou dans la même structure que celle qui a été choisie en classe de première.

⊗ Voyage à l'étranger (8 jours)

Ce voyage a pour objectif de faire découvrir d'autres univers, d'autres cultures. Il permet de mettre en place une dynamique forte (aspects pédagogiques, aspects de financements, aspects humains, aspects linguistiques, aspects de communication ...).